

FAQ Inscription Administrative - Septembre 2024 -

Chers étudiants,

Bienvenue (ou bon retour) à Rennes School of Business !

Cette FAQ a été créée pour vous accompagner dans votre processus d'inscription ou de réinscription administrative sur votre plateforme étudiante **RISE**.

RISE vous accompagnera tout au long de votre scolarité. Vous y retrouverez un grand nombre d'informations et de documents (très) utiles comme votre livret pédagogique, votre certificat de scolarité, vos bulletins scolaires...etc



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à lire les articles sur notre [site Aloha Square](#) dédié aux étudiants de Rennes SB ! [RISE – Aloha Student Support](#)



Attention !! RISE est configuré pour être lu et utilisé en anglais. Il ne faut pas utiliser le traducteur automatique (anglais → français) dans votre navigateur pour traduire votre espace RISE. Cela pourrait changer certains mots (ex : le prénom "Jack" sera remplacé par "Prise").



RENNES
SCHOOL
OF BUSINESS

UNFRAMED THINKING

INTRODUCTION	3
* Je m’inscris pour la 1ère fois :	3
* Je me réinscris :	3
1. LA CVEC	4
* La CVEC qu’est-ce que c’est ?.....	4
* Je suis en alternance, dois-je payer la CVEC ?.....	4
* Quel document dois-je déposer dans mon formulaire d’inscription sur RISE?.....	4
* Mon attestation CVEC n’est pas considérée comme valide dans le formulaire d’inscription, que dois-je faire ?.....	5
2. MES INFORMATIONS PERSONNELLES	6
* Quel type de photo ajouter dans mon inscription administrative ?.....	6
* Je n’ai pas encore de logement à Rennes ou à Paris, quelle adresse dois-je renseigner ?.....	6
* Je n’ai pas encore mon diplôme demandé pour l’inscription. Comment faire ?	7
3. BOURSE CROUS 2024/2025	8
* A qui envoyer ma notification de bourse Crous ?.....	8
4. MES FRAIS DE SCOLARITÉ	8
* Où trouver le montant de mes frais de scolarité ? Le rythme de paiement ? Les dates ?.....	8
* Je souhaite changer d’échéancier, comment procéder ?.....	9
* Qu’est-ce qu’un Mandat de prélèvement SEPA ?.....	9
* Pourquoi n’y a-t-il pas de montant ni d’échéancier sur le Mandat SEPA ?	10
* Je suis alternant, pourquoi dois-je signer un Mandat de prélèvement SEPA?	10
5. DOCUMENTS UTILES /ET APRÈS ?	10
* A quelle date mon certificat de scolarité sera-t-il disponible et où le trouver ?.....	10
* Quand vais-je recevoir ma carte étudiante ?.....	11
a. Je m’inscris pour la 1ère fois :	11
b. Je me réinscris :	11
* Quand mon emploi du temps sera-t-il disponible et où le trouver ?.....	12
* Où trouver le Calendrier Général ?.....	12
6. SIGNATURE ÉTUDIANTE	12
* Comment configurer une signature personnalisée à votre adresse Outlook et quels détails y apporter ?	12



UNFRAMED THINKING

INTRODUCTION

* Je m'inscris pour la 1ère fois :

Etape 1 : Vous recevez un 1^{er} mail sur votre adresse personnelle pour activer votre messagerie Outlook Rennes-sb.com

Etape 2 : Connectez-vous sur cette nouvelle messagerie étudiante pour recevoir toutes les informations sur votre inscription administrative via RISE et sur votre scolarité (n'oubliez pas de vérifier dans les courriers indésirables).

Etape 3 : Je complète mon **inscription administrative** sur RISE !

Etape 4 : Je **signe mon contrat étudiant** via « YouSign » (système de signature électronique envoyé par mail). Si l'étudiant est mineur, le contrat devra être co-signé par le tuteur légal.

Etape 5 : Je **signe** (ou le titulaire du compte) le **Mandat de prélèvement SEPA** pour mes frais de scolarité via « YouSign » (**étudiant français uniquement**).

* Je me réinscris :

Vous recevrez un mail entre mi-juin et fin juillet vous informant de l'ouverture dans RISE de votre espace de réinscription sur votre **messagerie Rennes-sb.com**.

Votre réinscription est **obligatoire** à chaque nouvelle année académique.

Nouveauté : Dans une démarche responsable, pour **toute réinscription**, vous devez **conserver votre précédente carte étudiante** ! Vous recevrez uniquement une carte numérisée pour votre année 2024/2025.



Vous trouverez la procédure pour la télécharger [ici](#)



RENNES
SCHOOL
OF BUSINESS

UNFRAMED THINKING

1. LA CVEC

* La CVEC qu'est-ce que c'est ?

La Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est une contribution **obligatoire** que chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obtenir préalablement à son inscription. La loi prévoit qu'elle soit collectée par les Crous.

Le paiement est actuellement possible pour l'année universitaire 2024-2025.

Montant : **103 Euros**

Pour plus d'informations (notamment sur les exonérations) c'est par ici !
<https://cvec.etudiant.gouv.fr>

* Je suis en alternance, dois-je payer la CVEC ?

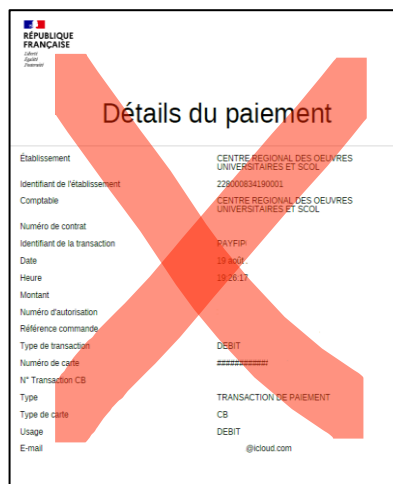
La réponse est **OUI** !

Rennes School of Business relève de la formation initiale, les alternants sont donc assujettis à la CVEC.

Alternance : les alternants en contrat d'apprentissage (qui relève de la formation initiale) sont assujettis à la CVEC. Les alternants en contrat de professionnalisation (qui relève de la formation continue) ne sont pas concernés par la CVEC.

* Quel document dois-je déposer dans mon formulaire d'inscription sur RISE ?

Il s'agit de l'**attestation CVEC** que vous obtenez une fois que vous vous êtes acquitté de la contribution. Veillez à ne pas déposer votre reçu de paiement ! Il ne sera pas validé.



* **Mon attestation CVEC n'est pas considérée comme valide dans le formulaire d'inscription, que dois-je faire ?**

Je vérifie le numéro (**à saisir sans espace**) ainsi que les noms et prénoms indiqués.

S'il y a une inversion nom/prénom ou une erreur d'orthographe, veuillez contacter directement le CROUS via [Assistance — MesServices.etudiant.gouv.fr](https://Assistance.MesServices.etudiant.gouv.fr) pour effectuer le changement.

Sélectionnez comme catégorie de message « **Compte messervices.etudiant.gouv.fr** » pour faire votre demande :

✉ Nouveau Message

Catégorie *

Contribution Vie Etudiante, Bourse, Autres Aides, Logement, DSE

Compte messervices.etudiant.gouv.fr (inscription, connexion, modification)

Autres sujets

Votre CROUS *

Pour info : Si le délai de réponse du CROUS est long, n'hésitez pas à nous contacter via aloha@rennes-sb.com pour nous informer de la situation.



UNFRAMED THINKING

2. MES INFORMATIONS PERSONNELLES

* Quel type de photo ajouter dans mon inscription administrative ?

La seule photo autorisée dans RISE est une photo d'identité de type passeport avec **uniquement** votre **visage** sur un fond neutre et clair.

Cette photo sera utilisée pour la création de votre carte étudiante.

Évitez les photos Instagram, artistiques ou avec filtre, elles seront refusées et retarderont la validation de votre inscription !

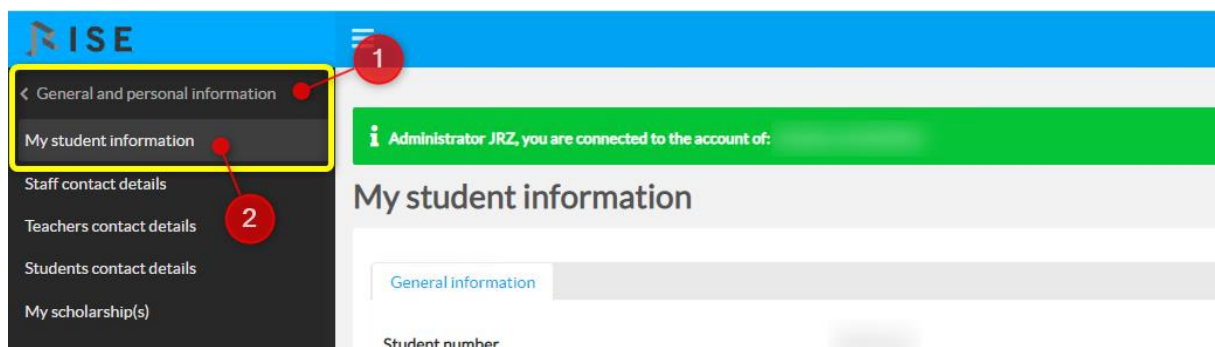


* Je n'ai pas encore de logement à Rennes ou à Paris, quelle adresse dois-je renseigner ?

Dans l'attente de trouver votre logement vous devez indiquer votre adresse familiale.

Dès que vous avez votre nouvelle adresse vous pouvez faire le changement via votre WebRISE.

Étape 1 :



UNFRAMED THINKING

Etape 2 :

* Je n'ai pas encore mon diplôme demandé pour l'inscription. Comment faire ?

Pour les étudiants BIM/PGE	Pour les étudiants en Master 1 et Msc IMGT
<p>Vous devez impérativement déposer :</p> <p>1- Une attestation de réussite au diplôme (elle doit être signée, datée et mentionner le titre du diplôme obtenu).</p> <p>OU</p> <p>2- Tous vos bulletins de notes post bac.</p> <p>Vous pourrez ensuite déposer votre diplôme dans le délai autorisé sur RISE dans l'onglet Registrations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BIM1 : Le relevé de notes du Bac est à transmettre au plus tard le 1^{er} septembre 2024. <p>Le document signé et tamponné au format PDF est disponible sur le site Cyclade.</p> <ul style="list-style-type: none"> - PGE1, PGE2 & BIM3 : Diplôme Bac+2 /Bac+3 à déposer au plus tard le 31 octobre 2024. <p>Passé ce délai, votre inscription sera invalidée.</p>	<p>Le diplôme de Bachelor est obligatoire !</p> <p>Une attestation de réussite (ou Provisional Certificate pour les ressortissants indiens) peut être fournie pour valider l'inscription et ce, dans l'attente du diplôme.</p> <p>⚠ Le diplôme du Bachelor sera cependant à fournir dès son obtention pour permettre votre inscription puis la diplomation en Master/Msc.</p> <p>Diplôme requis : Bachelor /Licence en 3 ans</p>
	<p>Pour les étudiants en Master 2</p> <p>Vous devez impérativement déposer une attestation validant 240 Crédit ECTS.</p> <p>Diplôme requis : Bachelor en 4 ans ou M1</p>



UNFRAMED THINKING

3. BOURSE CROUS 2024/2025

* A qui envoyer ma notification de bourse Crous ?

Option 1 - Vous avez votre notification du CROUS au moment de votre inscription administrative sur Rise. Vous pouvez l'ajouter sur la page « Documents To Upload » de votre formulaire, à la ligne « Copy of the CROUS grant certificate ».

Option 2 – Vous n'avez pas encore votre notification conditionnelle ? Pas d'inquiétude ! Vous pourrez l'envoyer directement à nos services par mail à boursescrous@rennes-sb.com

A noter : Les versements de la bourse du CROUS sont effectués de fin septembre à fin juin.

⚠ Attention : Si vous avez fait votre demande de bourse 24/25 dans une autre académie que celle de Rennes, n'oubliez pas de faire une demande de transfert de dossier de votre CROUS d'origine au CROUS de Rennes. Une fois le transfert effectué, vous recevrez une nouvelle notification du CROUS de Rennes qu'il faudra nous envoyer à boursescrous@rennes-sb.com

4. MES FRAIS DE SCOLARITÉ

* Où trouver le montant de mes frais de scolarité ? Le rythme de paiement ?

Les dates ?

Pour les étudiants français ou ayant un compte bancaire en zone UE :

Lors de votre inscription administrative, vous devrez effectuer votre choix d'échéancier de paiement dans la section « **Choice of payment timetable/Choix d'échéancier** ».

Plusieurs modes de règlements vous seront proposés allant de 1 à 8 paiements échelonnés sur l'année académique.

Pour les étudiants internationaux en Masters et Msc IMGT :

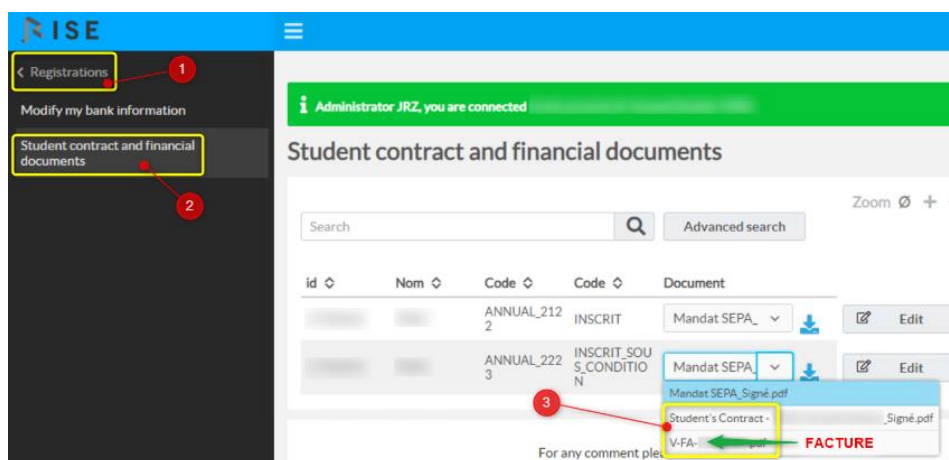
Un paiement en une seule fois est demandé avant le **01/09/2024** pour les étudiants internationaux.

Si vous avez un compte bancaire en zone UE, merci de cocher **OUI** dans la case « J'ai un compte bancaire en zone UE », le paiement pourra alors être effectué en une ou deux fois via le process du premier paragraphe (Etudiants français ou ayant un compte bancaire en zone UE)



UNFRAMED THINKING

⚠ Pour info : par la suite, vous pourrez retrouver ces informations dans votre **Contrat** (ainsi que votre **facture**) dans votre espace WebRise :



* Je souhaite changer d'échéancier, comment procéder ?

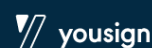
Vous devez effectuer votre demande de changement [via ce formulaire](#) sur le site Aloha **avant la rentrée** : **Topic** « Aloha ». Une réponse vous sera apportée par le service des inscriptions.

* Qu'est-ce qu'un Mandat de prélèvement SEPA ?

Un **Mandat de prélèvement SEPA** est une autorisation de prélèvement bancaire que vous donnez à votre créancier (Rennes School of Business), qui demande à votre banque un prélèvement depuis votre compte.

Au lieu d'effectuer un virement vous-même vers le compte de votre créancier, vous donnez une autorisation à ce dernier de prélever lui-même une somme d'argent.

L'école demande au titulaire du compte bancaire de valider cette autorisation en procédant à une **signature électronique YouSign**. L'objet du mail sera « *Rennes SB - Mandat SEPA - Procédure de signature* ».



⚠ Attention - Si vous n'êtes pas le titulaire du compte bancaire qui va servir à payer vos frais de scolarité, renseignez bien l'adresse mail et la date de naissance du titulaire du compte (pas la vôtre). C'est **aussi le titulaire du compte bancaire qui recevra la notification par email** (il devra consulter sa messagerie et vérifier dans ses courriers indésirables aussi).

N'hésitez pas à consulter le **tuto YouSign** - [Signer ma première demande de signature – Centre d'aide \(yousign.com\)](#)



* Pourquoi n'y a-t-il pas de montant ni d'échéancier sur le Mandat SEPA ?

Le mandat SEPA de la rentrée 2024 ne mentionne plus d'échéancier de paiement. Ainsi, il est **valable sur toute la durée de scolarité** (sous réserve que le compte bancaire reste le même), y compris en cas de changement d'échéancier demandé par l'étudiant.

Vous pouvez retrouver votre échéancier ainsi que les montants dans votre contrat étudiant.

* Je suis alternant, pourquoi dois-je signer un Mandat de prélèvement SEPA?

La signature d'un contrat d'apprentissage avec votre entreprise dans les délais impartis (3 mois après la date de rentrée) vous **dispensera** bien entendu du paiement de vos frais de scolarité.

Toutefois, vous devez signer votre contrat étudiant mentionnant les frais de scolarité du programme ainsi que le Mandat de prélèvement SEPA.

Pourquoi ? Ces documents sont obligatoires en cas de rupture de contrat avec l'entreprise ou si aucun contrat n'a été signé.

5. DOCUMENTS UTILES /ET APRÈS ?

* A quelle date mon certificat de scolarité sera-t-il disponible et où le trouver ?

Vous pourrez télécharger votre **certificat de scolarité** sur WebRise dans l'onglet **Education > My school certificate**.

Important : Un délai de rétractation **de 15 jours** est applicable à la suite de la signature de votre contrat étudiant. **Votre certificat de scolarité ne pourra donc pas être mis à disposition avant la fin de ce délai** (et sous réserve que votre inscription soit bien validée).



UNFRAMED THINKING

* **Quand vais-je recevoir ma carte étudiante ?**

a. **Je m'inscris pour la 1ère fois :**

Votre carte étudiante sera commandée à la fin du délai de rétractation de 15 jours via notre prestataire de service ISIC. En cas de **dossier d'inscription incomplet, votre carte ne pourra pas être commandée.**



Vous recevrez sur votre adresse Rennes-sb, sous 48h, vos identifiants ISIC afin d'accéder à votre **carte étudiante numérique.**

La procédure de téléchargement est [ICI](#)

Attention, ce mail ne veut pas dire que nous avons reçu votre carte étudiante matérialisée !



Pour les BIM1, PGE1 & AST2 : Dès réception de votre carte d'étudiant à l'école, **vous recevrez un email** vous informant de la date et du lieu de distribution.

Pour les Masters et Msc IMGT (Première rentrée) : Un « Check-in » (retrait de votre carte d'étudiant Master/ MSc) est prévu lors de votre semaine d'orientation. **Vous devez consulter votre planning étudiant** dans votre WebRise pour avoir les informations sur le lieu, la date et l'heure de retrait de votre carte étudiant.

Je n'ai pas de plage horaire « Check-In » dans mon planning ? Sois-vous n'avez pas finalisé votre inscription, soit l'école n'a pas encore reçu votre carte d'étudiant. Vous serez alors informé dès que l'école la recevra.

Pour information, les cartes sont imprimées par notre prestataire de service (ISIC). L'école est donc soumise à des délais de livraison.

b. **Je me réinscris :**

FLASH NEWS : Dans le cadre d'une démarche responsable, vous devez **conserver votre précédente carte étudiante** qui vous donnera accès aux bâtiments du Campus ainsi qu'à la « Copy Room ».

Pour bénéficier de vos avantages étudiants pour l'année 2024/2025, vous recevrez votre **carte étudiante numérisée.**



Vous trouverez la procédure pour la télécharger [ici](#)



* **Quand mon emploi du temps sera-t-il disponible et où le trouver ?**

Votre planning sera disponible **début septembre** (sous réserve que votre inscription administrative ait été finalisée et validée).

Vous pourrez le consulter sur votre espace RISE dans **Schedules > My student schedule**.

* **Où trouver le Calendrier Général ?**

Vous pouvez télécharger le Calendrier Général :

1 - Sur votre espace **RISE** dans l'onglet **My students documents > Useful documents**.

2 - Sur le **site Aloha** - dans la section [« GENERAL INFORMATION » - 2024-2025 GENERAL CALENDARS](#)

6. SIGNATURE ÉTUDIANTE

* **Comment configurer une signature personnalisée à votre adresse Outlook et quels détails y apporter ?**

La signature est **obligatoire**.

Créez votre signature avec vos données étudiantes (programme, année, numéro étudiant...) pour que celle-ci apparaisse à chaque fois que vous envoyez un mail.

Cela permet à l'Aloha, à vos professeurs, aux différents départements de l'école ou même aux entreprises que vous contacterez de vous identifier directement.

Lorsque vous faites une demande, votre signature nous permettra de vous répondre plus rapidement !

Vous pouvez consulter notre [tuto](#) sur le site [Aloha](#), dans la rubrique [« GENERAL INFORMATION » - STUDENT EMAIL SIGNATURE](#)



UNFRAMED THINKING